

GRAND DÉBAT NATIONAL
ST-CYR-SUR-MER
DEBAT DU MARDI 5 MARS 2019

Ouverture du débat à 18 heures.

M. D'ALLARD.- Bonsoir à tous pour cette troisième édition du Grand Débat dans cette salle de La Falquette. Je suis Aymeric D'Allard, le Directeur du Cabinet de Philippe Barthélemy, le Maire de Saint-Cyr, qui tenait simplement à vous souhaiter la bienvenue. Pour la plus grande neutralité du débat, à l'identique des deux premières éditions, il n'a pas lui-même souhaité être présent pour que tout le monde puisse s'exprimer le plus librement possible.

Comme vous le savez, c'est la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer qui a pris l'initiative d'organiser ces quatre éditions du Grand Débat et qui a mis tous les moyens logistiques à disposition. Pour ce troisième rendez-vous qui est sur la démocratie et la citoyenneté, ce sont nos deux animateurs, Bernadette Germain et Henri Cousi, qui animeront ce soir et je tenais à les en remercier.

Je tiens à insister sur deux points. Bien évidemment, chacun est libre de prendre la parole et de s'exprimer librement, mais comme nous avons une personne, juste derrière moi, qui prend en note toutes vos contributions, chaque fois que vous prendrez le micro, si vous pouviez énoncer votre prénom au début de votre intervention, cela permettra de retranscrire l'intégralité *in extenso* de tout ce qui sera dit ce soir. Après, la Ville enverra cette contribution à la Mission Grand Débat à Paris.

Il me semble avoir tout dit, je voulais être bref, je passe donc tout de suite la parole à Bernadette.

Mme GERMAIN.- Bonjour à tous. Je m'appelle Bernadette Germain, Philippe Barthélemy m'a téléphoné il y a quelques semaines en me demandant si je serais d'accord pour animer ce débat sur « Démocratie et citoyenneté ». Je suis enseignante, je travaille au lycée Anne-Sophie Pic de Toulon en BTS Tourisme et je pense que c'est l'une des raisons dans son choix de me demander cela. Parce que nous avons l'habitude avec les étudiants de présenter et débattre autour de sujets, de faire des cours, etc.

Avec cet exercice je me suis dit « Tu réponds à ton devoir de citoyen », et cela m'a intéressée de répondre à mon devoir de citoyen sur un débat « Démocratie et citoyenneté ». En revanche, j'ai demandé à notre maire de ne pas le faire

toute seule, parce que j'aime beaucoup le travail partagé et les regards croisés. J'ai donc demandé à Henri, qui est l'un de mes amis, s'il était d'accord pour répondre à ce challenge. Et puis, un homme, une femme, d'âges différents et de formations différentes, je trouvais cela intéressant. Je lui laisse la parole pour se présenter.

M. COUSI.- Bonsoir à tous. Je m'appelle Henri Cousi, je suis ingénieur de formation, j'ai travaillé dans une grande compagnie informatique, je suis à la retraite à Saint-Cyr depuis bientôt 15 ans. Je suis marié, j'ai trois enfants qui sont à Paris, et quatre petits-enfants. Je vais donc coanimer avec Bernadette.

Mme GERMAIN.- Dans un premier temps, nous avons essayé de lister toutes les règles du jeu. D'abord, en rappelant que nous sommes absolument neutres, nous ne sommes pas élus, nous essaierons de rester le plus neutres possible et de donner à chacun un temps de parole pour que tout le monde puisse s'exprimer. On va essayer de mettre nos téléphones portables sous silencieux, si l'on n'y a pas pensé. C'est toujours plus agréable. Une personne dans la salle retranscrit le débat, elle se trouve ici, elle est neutre également. La prise de parole se fait au micro en précisant son prénom. Pourquoi préciser son prénom ? Tout simplement pour que la personne qui retranscrit ce que vous dites puisse faire la différence d'une personne à l'autre. Ensuite, on va tâcher de s'écouter. On est dans le Midi, on a un peu tendance à tous parler en même temps. On va essayer de faire un effort sur cela afin de construire un débat qui reste pertinent.

Je ne sais pas s'il y aura des réponses précises aux questions, en tout cas, avec Henri, nous ne sommes pas là pour vous en donner, nous sommes juste là pour essayer d'articuler vos temps de parole. Et puis, ceux qui souhaitent saisir en ligne leurs réponses peuvent le faire sur le site du Grand Débat, puisque ce site du Grand Débat est accessible en ligne et l'on peut répondre à plus de 33 questions concernant « Démocratie et citoyenneté ». C'est relativement conséquent. On peut le faire sur le site Internet et également sur un questionnaire papier. Nous vous souhaitons un bon débat, serein, pertinent.

Avec Henri, il ne nous a pas semblé juste de garder le listing des 33 questions proposées par le Gouvernement, on vous les a donc regroupées. Il y a trois thématiques : la « Vie institutionnelle et démocratique », quelles institutions voulons-nous ? Là on a regroupé des questions, on n'en a plus que 9, au lieu de plus de 20. Ensuite on va s'interroger sur la « Vie citoyenne », nos droits et devoirs de citoyens. Là nous avons quatre questions principales. Et puis le dernier volet de ce débat s'articule autour de

« Immigration et intégration », quels critères et objectifs souhaitons-nous ? Et là nous avons deux principales questions qui reprennent l'ensemble des points.

Vous voyez, de 33 questions on a quand même fortement réduit, on en est à peut-être un tiers des questions retenues, mais on les a rendues beaucoup plus génériques.

Avant d'attaquer ces questions, avec Henri on s'est dit qu'il serait bien de commencer par redéfinir ce qu'est la démocratie et la citoyenneté. De manière très simple, on est allé rechercher ce qu'était une démocratie et ce qu'était être citoyen. Je passe la parole à Henri qui va redéfinir ce qu'est la démocratie, même si ce sont des choses que nous savons.

M. COUSI.- Je vais commencer par vous lire l'article 1 de la Constitution. Je pense que tout le monde le connaît par cœur mais chacun pourra se le rappeler. « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ». Voilà l'article 1 qui définit le cadre général de ce qu'est notre démocratie en France.

J'apporte un commentaire à partir de cela. La démocratie, tout le monde dit « C'est bien sûr le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Alors, il y a des petites nuances.

Qu'est-ce que le peuple ? On va en parler un peu tout à l'heure. Ce sont d'abord les citoyens, puisque ce sont eux qui sont à l'origine du pouvoir, ils ont la souveraineté, et ce sont eux qui élisent leurs représentants et qui permettent d'avoir un Gouvernement qui fonctionne. Mais les citoyens, à travers leurs représentants, permettent d'avoir des lois qui ne s'appliquent pas qu'aux citoyens. Elles s'appliquent à des gens qui sont trop jeunes pour voter. Elles s'appliquent à des gens qui n'ont pas la capacité. Elles s'appliquent à des gens qui habitent sur notre territoire alors qu'ils n'ont pas la citoyenneté française, mais qui doivent obéir à nos lois, et qui disposent aussi de droits qui dépendent de nos lois. Vous voyez, c'est un peu plus vaste que de donner la définition classique « Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Cela déborde un peu sur la différence entre le peuple et les résidents en France.

A partir de là, on va voir -c'est vous qui le verrez- quels sont les différents modes de représentations possibles. En France on a un certain nombre d'institutions : les institutions locales (les Municipalités, les Départements, les Régions), l'Assemblée nationale, le Sénat, et ensuite, au sommet, le pouvoir exécutif.

La démocratie s'appuie aussi sur ce que l'on appelle l'indépendance des pouvoirs. Il y a trois pouvoirs qui ont été définis par Montesquieu, si j'ai bonne mémoire : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Cela fait aussi partie des fondements de notre démocratie, avec, on l'espère, une bonne indépendance entre ces pouvoirs.

Ensuite, le pouvoir du peuple est encadré par un certain nombre de choses. Il est encadré déjà par la Constitution. On ne peut pas voter des choses qui sont anticonstitutionnelles. Il y a un Conseil constitutionnel qui est là pour vérifier que l'on ne sorte pas du cadre de la Constitution. Deuxième encadrement, nous avons des lois qui ne viennent pas directement de la France. Nous avons des règlements européens et nous avons des règlements internationaux. Bien sûr ces règlements ont été acceptés par les Gouvernements français successifs au nom du peuple français.

Vous voyez, le cadre dans lequel se situe notre démocratie aujourd'hui déborde de la simple notion de « Citoyen », déborde même de la simple notion de « France », même si effectivement les Français souhaitent être souverains dans leur pays, ce qui paraît tout à fait normal. Mais nous avons accepté un certain nombre de choses qui encadrent notre vie démocratique.

Je ne voulais pas aller plus loin mais c'est pour tracer le tableau dans lequel nous nous situons aujourd'hui en France. Je vais passer la parole à Bernadette pour l'aspect citoyen.

Mme GERMAIN.- L'avantage de participer à ce débat c'est que cela m'a permis de réviser ce que c'est qu'être citoyen. On peut définir le terme de « Citoyen » comme un ensemble de droits et de devoirs, et il caractérise notre régime politique dans lequel le citoyen est à la source de la légitimité politique. Le citoyen est un sujet de droit, il dispose de droits civiques, jouit de libertés individuelles, de la liberté de conscience et d'expression, de la liberté d'aller et venir, d'avoir un avocat pour être défendu. En revanche, il a l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives en fonction de ses ressources, et de défendre la société dont il est membre, s'il y en a besoin. La citoyenneté définit donc un ensemble

de droits et de devoirs réciproques. Il est vrai que parfois on oublie les devoirs. Cela m'a donc bien fait réviser.

L'ensemble des citoyens choisissent par l'élection les gouvernants et les citoyens doivent obéir aux lois et décrets des gouvernants car ceux qui les établissent ont été choisis par les citoyens et restent sous leur contrôle par l'intermédiaire des élections. La citoyenneté organise donc une société dont tous les membres sont juridiquement et politiquement égaux, quelles que soient leur origine et leurs caractéristiques.

L'accès à la citoyenneté, on le sait, n'est accordé qu'à l'âge légal de la majorité, car elle exige un degré de maturité et de lucidité que l'on juge suffisant à cet âge. Ce qui n'empêche pas les jeunes de jouir d'un certain nombre de droits et de protections, ainsi qu'aux résidents sur le territoire national.

On n'est pas du tout là pour faire un cours, ni sur la démocratie, ni sur la citoyenneté, mais c'était pour remettre ces idées.

M. COUSI. - J'ai oublié de signaler un point dans ma petite introduction. Parmi les choses qui encadrent aussi le fonctionnement de la démocratie il y a bien sûr la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, que nous avons non seulement signée mais dont nous sommes à l'origine.

- **Vie institutionnelle et démocratique.**

Mme GERMAIN. - La première partie de notre débat concerne la « Vie institutionnelle et démocratique » que nous avons résumée en plusieurs questions. Je vais d'abord vous projeter toutes les questions de la première diapositive et puis après on essaiera d'en discuter.

Première question : en qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter dans la société et pourquoi ? Faut-il renouer le lien entre les citoyens et les élus ?

Deuxième question : faut-il donner un rôle plus important aux associations et aux organisations syndicales et professionnelles ?

Troisième question : que pensez-vous du non-cumul des mandats instauré en 2017 pour les parlementaires (députés et sénateurs) ?

Et quatrième question : pensez-vous qu'il serait souhaitable de réduire le nombre de parlementaires (députés

et sénateurs) -aujourd'hui ils sont 925- ou le nombre d'autres élus ?

Voilà. La parole est à vous. On peut peut-être d'abord s'interroger sur la première question.

M. Jean-Claude.- La première question présuppose que les personnes pour qui l'on vote correspondent aux idées que nous nous faisons de la représentation. Vous posez la question « Peut-on faire confiance aux représentants de la société ? ». Oui, dans la mesure où ils respectent les thèmes, les paramètres, pour lesquels ils ont été élus. Et, à ce titre, lorsqu'ils se retrouvent au niveau de l'Assemblée nationale, que ce soient des forces de convictions et de propositions plutôt qu'un suivisme exagéré qui fait que finalement ils ne représentent plus tout à fait ce pourquoi ils ont été élus.

« Faut-il renouer le lien entre les citoyens et les élus ? », cela paraît une évidence. C'est tout ce que je veux dire sur la première question.

Mme GERMAIN.- Est-ce que quelqu'un veut répondre en complément ?

M. Hugues.- Bonjour, Hugues, de Saint-Cyr. J'essaie de contribuer. « En qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter ? », il est clair qu'avec le traité de Lisbonne on a fait confiance à M. Sarkozy mais au référendum on s'est fait avoir. Donc les Français ne font peut-être plus vraiment confiance en leurs représentants. Que ce soit à droite ou à gauche, je ne veux pas faire de politique ici, ce n'est pas le sujet. Beaucoup de Français ont le sentiment qu'ils ne sont plus représentés par ceux que l'on appelle légalement leurs représentants, qui ne les représentent plus du tout. Notamment si l'on replace tout cela au sein de l'Europe.

Comme nous sommes en discussion, en débat, sur la démocratie, je pose la question « Démocratie française ou démocratie française au sein de l'Europe ? ». Ce n'est plus la même chose. Qu'en pensez-vous ?

M. Dominique.- Je voulais soulever une autre question à propos de la confiance ou du lien avec les élus, c'est le problème du lien entre la commune et l'intercommunalité. Je pense que l'intercommunalité est un phénomène irréversible, mais on voit bien qu'il y a un certain nombre d'inconvénients. Ce qui est frappant c'est que, par exemple à l'occasion de la crise des gilets jaunes, quand on parle des élus et des maires, ils disent « Non, les maires, on est d'accord, ce sont des élus dans lesquels on a confiance ». En revanche, on s'aperçoit qu'il y a un fossé qui se creuse, ou un risque de fossé, entre le niveau communal et le niveau intercommunal.

Les différents Gouvernements successifs ont tous poussé au regroupement des communes. Nous faisons partie d'une agglomération qui a 9 communes et 52 000 habitants. A mon avis -je l'ai déjà signalé dans d'autres publications- il y a un vrai problème d'articulation. C'est-à-dire qu'avec le système qui a été mis en place pour la première fois en 2014, en même temps que l'on a élu des Conseillers municipaux on a élu des Conseillers communautaires, qui vont donc former le Conseil de la Communauté d'agglomération. La Communauté d'agglomération a de plus en plus de compétences, elle vote de plus en plus de décisions qui concernent directement les habitants de Saint-Cyr et des autres communes.

Le problème c'est qu'en fait on a une très mauvaise relation, très mauvaise liaison, entre le niveau communal et intercommunal. Il se trouve que je suis Conseiller municipal et, par exemple, les membres du Conseil municipal de Saint-Cyr ne sont absolument pas au courant, en tout cas ceux qui ne sont pas Conseillers communautaires, des ordres du jour des Conseils communautaires, et en plus n'ont aucun retour de la part des élus qui font partie du Conseil communautaire sur les décisions. Je pense qu'il y a un vrai danger qui est l'éloignement des centres de décisions. Il y a une vraie réflexion à mener sur « Comment va évoluer le rôle des maires dans ce contexte ? ». Sachant qu'ils sont très appréciés en général et qu'ils ont quand même une fonction sociale de proximité que tout le monde leur reconnaît.

Deuxième sujet. Je me permettais de réagir au premier intervenant sur la notion de vote et de représentation des élus. Personnellement, je me méfie un peu de la notion de « Programme ». On dit « On élit sur un programme », je trouve cela un peu dangereux. Parce qu'on élit des personnes pour 5-6 ans, on ne sait jamais ce qu'il peut se passer pendant les 5 à 6 ans, il peut arriver des tas de choses. On le voit bien en ce moment avec la crise des gilets jaunes. L'élu a le droit de changer d'avis, de réfléchir, il y a des nouveaux sujets qui arrivent et tout ne peut pas être dans un programme.

Je crois qu'il ne faut pas que cette notion de « Programme » soit trop rigide. En revanche, ce qui me semble essentiel, c'est d'avoir des comptes rendus d'actions de la part des élus, et c'est vrai à tous les niveaux, au niveau Conseil communal, départemental et européen. J'arrête là.

M. COUSI.- D'autres interventions sur cette première partie ?

M. Christian.- Mesdames, Messieurs, bonjour. D'abord, merci aux gens qui organisent, c'est très sympa à vous.

Sur la première question : « En qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter dans la société ? ». En ce qui me concerne j'ai une totale confiance au député que je vais élire car il a un programme qui est connu, etc. Mais il me semble qu'une fois qu'il est élu, dès qu'il remonte à l'Assemblée nationale pour défendre effectivement ses idées, on fait une réunion, deux réunions, on consulte ceci, on consulte là, on consulte le Sénat, etc., tout cela se dilue et en fait nos députés n'arrivent pas à avoir une efficacité suffisante pour faire passer leurs messages.

En ce qui concerne l'intercommunalité, là je parle en tant qu'ancien élu et ancien élu intercommunal, au départ, quand on met en place une intercommunalité, une association de communes, on le fait pour avoir plus d'efficacité et plus d'économie. En fait chaque Mairie a des représentants pour chaque dossier. En urbanisme, en sécurité, etc., chaque Mairie a un adjoint ou un élu qui va représenter sa commune à l'intercommunalité. Normalement, le maire et les adjoints, ou les élus qui représentent la commune intercommunalité, ont tout pouvoir pour débattre et pour être écoutés et entendus. Le rôle des gens qui représentent la commune à l'intercommunalité est extrêmement important.

En revanche, la grosse difficulté des intercommunalités, comme cela peut se passer dans d'autres choses au niveau national, c'est qu'au départ, quand on fait une intercommunalité, on le fait aussi pour faire des économies, en disant « On a pris en charge, par exemple les routes », etc., mais en fait la Mairie ne sait pas forcément s'adapter à ces économies. On le voit aujourd'hui, on a effectivement à Saint-Cyr une association de communes qui s'est mise en place, et je ne suis pas sûr que l'on ait fait des économies d'échelle sur le personnel. Or c'était l'objectif de départ. Plus d'efficacité et donc des économies.

Merci, Mesdames, Messieurs.

Mme Fanny. - Bonjour, mon prénom est Fanny. D'abord, je voudrais faire un premier constat. On est sur un débat sur « Démocratie et citoyenneté ». Je sais bien que nous sommes dans une région où l'âge moyen est assez important, mais si l'on prend l'âge moyen des personnes qui ont bien voulu se déplacer, c'est quand même assez élevé. Et je me pose la question : et les autres ? Ça les intéresse ou pas ?

M. Sylvain. - Ils travaillent.

Mme Fanny. - Ils travaillent, tout à fait. Effectivement, si l'on veut faire participer, il faut s'adapter. C'était le premier constat que je voulais faire.

Maintenant, en tant que simple citoyenne, simple habitante, payant mes impôts, etc., je ne suis pas comme ces messieurs, des élus ou des ex-élus, je rejoins l'avis du premier monsieur qui est intervenu, il est vrai que l'on a l'impression qu'à partir du moment où une personne est élue, quel que soit le niveau, elle se déconnecte. Où est le problème ?

M. Christian.- C'est le sentiment que l'on a, mais je ne suis pas sûr qu'ils veuillent se déconnecter.

Mme Fanny.- Je ne sais pas, je n'ai pas de solution. Les élus pourraient-ils se reconnecter ?

M. Christian.- Effectivement, Madame, je vous rejoins totalement. En revanche, la question est de savoir si on a le sentiment qu'ils se déconnectent ou s'ils ont envie de se déconnecter. Moi je pense qu'ils n'ont pas envie de se déconnecter. Mais dès que l'on monte à Paris, que l'on est en assemblée, que l'on fait réunion sur réunion et que l'on change la virgule de place, que l'on remet ce mot-là, que l'on fait ceci, que l'on fait cela... D'abord cela prend un temps fou. D'autre part, ils ont le sentiment, en finalité, qu'ils n'ont pas passé effectivement leurs idées comme ils souhaiteraient pouvoir les passer.

M. Sylvain.- Bonsoir à tous. J'habite Saint-Cyr. La raison du « Pourquoi les gens se déconnectent ? », je pense qu'on le sait tous, c'est le caractère humain, tout simplement. Je pense que l'on ne pourra pas l'enlever. Ce qui me gêne surtout dans la question c'est : pourquoi faudrait-il faire confiance ? Je pense que quand on va travailler, on prend des engagements, et ce n'est pas basé sur la confiance. Et l'on n'attend pas 5 ans pour se dire « Maintenant on a élu... ». On élit quelqu'un, on attend 5 ans, et puis c'est trop tard. C'est ce que les gilets jaunes montrent, que l'on peut revenir en arrière. Le problème se pose depuis un moment, donc peut-être qu'il faudrait changer cela. Et plutôt que demander « Pourquoi les gens se déconnectent ? » : pourquoi est-ce qu'ils y arrivent ? Parce qu'on l'accepte. Parce qu'on laisse faire et parce qu'on ne change pas les choses.

Au bout d'un moment, si un élu ne fait pas ce pourquoi il a été représenté, il ne faut plus qu'il soit élu. Il faut que son mandat puisse être remis en question. A bas niveau, c'est ce que l'on fait de plus en plus pour tout le monde. C'est-à-dire que les emplois sont de plus en plus précaires, on devient de plus en plus des indépendants, c'est la tendance vers laquelle on nous mène, il faut donc que ce soit appliqué à tous et surtout à ce qui est en demande. S'il faut que les choses changent et évoluent, je pense qu'il faut faire évoluer cela aussi.

M. Christian.- On fait donc la révolution tous les matins.

M. Sylvain.- Non. Plutôt que de faire la révolution il faut penser à des changements. Le problème c'est qu'au plus les changements sont faits tard, au plus ils doivent être forts. Si cela fait 40 ans que la France est en crise, cela fait peut-être 40 ans que l'on aurait dû changer des petits paramètres. Cela arrive un peu tard, donc peut-être qu'il faut changer un peu plus fort. C'est aussi ce qui se passe avec l'écologie. Il y a eu le débat sur l'écologie peu de temps avant, il est vrai que les changements doivent être d'autant plus drastiques. Ils ne sont pas faits en ce moment donc, de toute façon, si l'on doit arriver à un résultat il devra être encore plus fort demain, et encore plus fort après-demain. Si cela avait été fait il y a des dizaines d'années on n'aurait pas été obligé d'en venir à des résolutions aussi fortes.

Concernant le programme, je ne pense pas que ce soit un souci que quelqu'un soit élu sur un programme. S'il ne respecte pas les petits détails de son programme je ne pense pas que ce soit là-dessus qu'il perde la confiance de ses électeurs. Je pense que c'est surtout s'ils ne respectent pas les idées pour lesquelles ils ont été élus. C'est ce qui gêne. Merci.

M. Christian.- La dernière intervention est très intéressante, effectivement, parce que la question qui est posée au fond c'est : la démocratie est-elle malade ? Et nos élus aujourd'hui assument-ils et peuvent-ils assumer et assurer leur rôle avec les compétences pour lesquelles ils ont été élus ? En ce qui me concerne, ayant un certain âge, il est vrai que c'est un sujet qui m'inquiète. Est-ce que notre démocratie est fatiguée et malade, ou est-ce qu'une fois pour toutes il va falloir qu'au plus haut lieu on règle les organisations afin que les élus puissent faire ce qu'ils doivent faire et passent les lois qu'ils doivent passer ?

Mme Fanny.- Juste une remarque. Dans toutes les grosses entreprises on fait une évaluation annuelle. Dans la fonction publique je ne sais pas, et chez les élus je ne crois pas.

M. Dominique.- Sur le terme qui a été employé de « confiance », cela a fait l'objet de beaucoup de travaux et d'études, malheureusement la France est une société de défiance. C'est vrai aussi bien dans le domaine de la vie civile que de l'entreprise. Toutes les analyses que l'on peut faire montrent que, y compris dans les relations employés/patrons, la France est une société de défiance. Malheureusement, cela vient de très loin, cela commence dès l'éducation.

Pour apporter mon témoignage, j'ai des petits-enfants qui sont Suédois, et je peux vous assurer que la façon dont on travaille à l'école, dont on fait travailler ensemble les écoles, on leur apprend d'abord la coopération, on leur apprend la sociabilisation, i Ils passent un an de plus... En fait ils ont un an de « retard » mais pendant cette année on leur apprend à se sociabiliser, à travailler ensemble. Mais je le répète, cette notion de défiance est malheureusement très répandue.

M. COUSI.- Les autres questions sont plus simples que la question n°1 qui est quand même assez fondamentale. S'il y a des remarques à faire sur les trois autres questions, essayons d'avancer un peu, parce qu'on ne voudrait pas terminer à minuit.

M. Jean-Antoine.- Puisque vous avez eu l'amabilité de collationner les questions deux, trois et quatre, en sachant que la question quatre est quand même très importante en termes de fonctionnement compte tenu de ce qui a été dit précédemment. Pour revenir sur le nombre, à la limite, si c'est pour faire des économies, pourquoi pas. Le tout c'est que les personnes qui nous représentent aient les moyens de représenter les personnes qui les élisent. C'est quelque chose de très important.

Le deuxième point qui a été soulevé sur l'évaluation. Une évaluation individuelle me paraît difficile étant donné que l'on a parlé de collectif, etc., c'est donc plutôt une évaluation collective, et il faut savoir à quel niveau on peut la faire. Il est vrai qu'il peut y avoir plusieurs strates d'évolution collective mais il y en a une qui me paraît très importante, c'est l'évaluation de toutes les personnes que l'on élit. Je parle au niveau des députés. Pour ce faire, soit on attend 5 ans, ce qui se fait aujourd'hui, soit on essaie de voir sous quelle forme on peut redemander l'assentiment des personnes qui ont voté, sur ce qui a été fait, sur ce qui est à faire, sur les 5 ans. Là il y a plusieurs options. Je n'en dirai point.

Je vais être un peu provocateur en donnant une option, c'est ce qui se fait aux Etats-Unis. A mi-mandat il y a une nouvelle représentation, mais qui n'est pas complète. Autrement c'est la révolution, comme on l'a dit. Cela permet, dans l'idée et dans la tête des gens qui gouvernent, de savoir que de toute manière ils ont des échéances et que ce ne sont pas des échéances à 5 ans. Sans faire de révolution, c'est une évaluation qui permet peut-être aux gens de mieux réfléchir sur ce qu'il convient de faire par rapport à ce qui a été dit lorsqu'ils ont été élus.

C'est pour résumer les quatre questions.

M. Michel.- La question numéro deux m'intéresse pas mal parce que nous sommes un pays où les membres actifs, qui payent leurs cotisations de syndicats ou de partis politiques, sont très faibles par rapport à d'autres pays voisins, et nous sommes en même temps l'un des pays d'Europe qui a le plus d'associations, donc de gens qui s'engagent. Je pense que nous avons un Conseil économique et social, on n'en entend pas beaucoup parler. On devrait retrouver ces forces à ce niveau-là, on ne les voit pas. Donc quand on n'écoute pas, en particulier les organisations syndicales, forcément après il ne faut pas s'étonner d'avoir des mouvements qui explosent spontanément.

M. COUSI.- Merci. Peut-on passer au chapitre suivant ?

M. Dominique.- Très rapidement, je suis complètement d'accord avec Michel sur le problème notamment des syndicats. Je voulais signaler un autre sujet qui me paraît important, c'est le problème de l'articulation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Monsieur a cité tout à l'heure les USA, il y a un certain nombre de grandes démocraties dans lesquelles le Parlement dispose d'outils très importants en lui-même pour faire des évaluations ou des études. Il faut savoir qu'en France par exemple, quand les parlementaires, les députés, veulent avoir des études d'impact en matière financière, ils sont obligés de recourir à Bercy et cela ne se passe pas toujours très bien. Un certain nombre de députés demandent que le Parlement dispose de ses propres organismes ou son propre organisme d'études. Je pense que c'est très important.

Dernier point, à titre personnel, je serais partisan d'une fusion entre le Sénat et ce que l'on appelle le Conseil économique, social et environnemental, qui représente, lui, les entreprises, les syndicats et les associations. C'est ce que l'on appelle le CESE, il n'est que consultatif. Je pense qu'il y a un déséquilibre et qu'il pourrait y avoir une deuxième assemblée. Je suis pour le bicamérisme mais je pense que la deuxième chambre devrait être plus représentative et pas seulement des élus locaux.

Mme Fanny.- Je donne mon avis sur la participation des organisations syndicales et professionnelles. J'ai moi-même été très investie dans une organisation syndicale professionnelle, pour autant je sais et nous le savons tous, qu'il y a très peu de personnes syndiquées, et donc qu'elles ne sont pas représentatives. C'est quand même assez gênant. Et concernant les associations, je crois qu'il faut faire le tri. On sait qu'il y a beaucoup d'associations communautaires, pour ma part il serait quand même un peu gênant qu'elles aient un rôle important.

M. Christian.- Je rejoins Madame, et je confirme qu'il est primordial que nos gouvernants trouvent des solutions pour que les organisations syndicales et professionnelles puissent être plus représentatives et avoir un rôle plus important. C'est primordial. On est l'un des rares pays d'Europe où les organisations sont aussi peu représentées. Il est vrai qu'il y a des syndicats, des organisations qui sont très politiques et que ce n'est pas toujours évident, en revanche je pense qu'une solution serait peut-être de faire en sorte qu'un syndicat ou une association professionnelle ne puisse pas être représenté s'il n'a pas un certain nombre de voix dans une entreprise, par exemple.

M. COUSI.- Merci. Madame la Doyenne veut parler.

Mme Simone.- Oui, j'ai 87 ans, je suis de 1932. Vous m'excuserez pour ma voix, je n'ai pas l'habitude du micro. Je pense que les Français sont très individualistes et très égoïstes dans leur ensemble. Pour beaucoup, ils ne s'intéressent pas à la politique, ni à l'économie... Tout le monde ne peut pas comprendre, c'est très complexe, mais en ce qui concerne les élections, surtout le vote pour la présidentielle, comme beaucoup de pays d'Europe, il faudrait que le vote soit obligatoire. Et pénaliser... Sauf cas de force majeure et d'incapacité, mais le vote obligatoire et pénaliser. Redonner un sens civique.

Comme le disait ce monsieur, en Suède et dans les pays scandinaves, et même les pays germaniques, il y a un sens civique que l'on n'a pas du tout en France, et l'on dénigre systématiquement les hommes politiques. A tous les niveaux. Sauf les maires qui sont peut-être épargnés, qui le méritent. C'est très bien les chansonniers, les humoristes, mais il y a un minimum de respect et d'estime à avoir envers nos politiques. Ce ne sont pas tous des paresseux, intéressés, qui cherchent l'argent. Ce n'est pas du tout cela. Et ça, on ne l'apprend pas à la jeunesse.

Mme GERMAIN.- C'est une question qui est posée, qui va arriver ensuite dans la deuxième partie du diaporama.

M. COUSI.- On n'a pas fini la première partie. Loin de là.

Mme Michèle.- Bonsoir, Michèle. Je voulais revenir sur la notion de « Respect ». Je trouve qu'elle est fondamentale. Dans la société cela se perd, mais cela se perd aussi entre les hommes politiques eux-mêmes, et ce sont eux qui ne montrent pas l'exemple. Que ce soit à l'Assemblée -au Sénat moins- ou dans tous les débats, on voit qu'ils ne se respectent pas entre eux. Donc l'exemple pourrait commencer par là. On peut être en désaccord, on peut débattre, mais l'on doit toujours se respecter. Je trouve que c'est une notion qui a disparu, et surtout dans le milieu politique.

M. COUSI.- Merci beaucoup. Sachez que, même si nous avons prévu un déroulement pour structurer un peu le débat, on peut revenir sur des points et même parler de choses qui ne sont pas forcément listées. En fait nous avons essayé de résumer pour qu'il n'y ait pas 33 ou 34 questions mais nous n'avons pas enlevé le fond. Nous avons simplement résumé sur la forme.

Mme GERMAIN.- Souhaitez-vous que l'on passe à la deuxième diapositive ?

Mme Fanny.- Sur le nombre de parlementaires...

M. COUSI.- Oui. Il y a un monsieur qui est intervenu tout à l'heure mais si vous voulez...

Mme Fanny.- Non, c'est bon.

Mme GERMAIN.- Sur le nombre de parlementaires, il a été dit de leur donner peut-être plus de moyens pour qu'il y ait plus d'efficacité.

M. COUSI.- Oui, cela a été redit par Dominique aussi.

Mme Pierrette.- J'habite Saint-Cyr. Sur le nombre de députés et de politiques en général, je trouve qu'il y en a beaucoup trop, avec la moitié cela suffirait largement. Et il y a surtout beaucoup trop de strates au niveau politique. On passe de la Mairie à la Communauté, au Conseil général, au Conseil régional, et ainsi de suite. Je trouve qu'il y a beaucoup trop de monde, et si l'on en supprimait la moitié ce serait largement suffisant.

La deuxième chose c'est par rapport au respect, à la confiance. Je me demande comment une personne qui a été élue par 25 % de la population -de la population des gens qui votent, donc ce n'est déjà pas de la population- quelle que soit cette personne et à quelque niveau qu'elle soit, comment elle peut réagir par rapport aux 75 % qui n'ont pas voté pour elle. Cela pose un deuxième problème.

Et le troisième c'est par rapport à l'éducation. Ce monsieur nous parlait de la Suède, je pense que les pays nordiques ont des façons de faire qui sont beaucoup plus intéressantes. En demandant aux enfants, très jeunes, d'être beaucoup plus sociables, de comprendre ce qu'est la vie en général, ce que l'on ne fait pas en France. L'éducation en général est beaucoup trop basse en France. Quand on pense que nous sommes le dernier ou l'avant-dernier pays de toute l'Europe, il n'y a pas de quoi être fier. Merci.

M. Hugues.- Ma réflexion est vraiment basique, c'est ce que l'on peut voir sur Internet ou dans les journaux, moi je n'ai pas réussi à répondre. « Faut-il réduire le nombre de députés ? ». Si on les réduit il y aura

moins de représentativité du territoire, c'est ce que j'ai entendu à droite, à gauche, ce qui est vrai. Si on ne les réduit pas... Quand ils parlent tous, c'est l'Assemblée ? Je ne connais pas la politique, je ne connais pas bien comment cela s'articule, mais quand on voit tous ces députés et qu'il n'y en a qu'une trentaine qui sont là, on est partagé. Je rejoins Madame. C'est une question qui se pose et qui n'est pas facile à trancher. Moi je n'ai pas réussi.

Mme Fanny. - Sur le non-cumul des mandats, il est vrai que si un député ne peut pas savoir ce qui se passe sur le territoire c'est un peu gênant. En revanche, une idée, je ne sais pas ce qu'elle vaut. Je pense que quand ils sont candidats pour deux mandats différents, comme municipal et député, il faudrait qu'ils s'engagent sur un temps accordé à chaque mandat et qu'ils soient rémunérés sur le temps sur lequel ils se sont engagés. Cela en freinerait peut-être certains.

Mme Denise. - J'ai une question. Je ne connais pas bien la politique mais je me dis que quand on élit notre député, en général c'est une personne, mais je pense quand même qu'il y a un groupe de personnes autour. Comme pour le maire, quand on élit le maire c'est un groupe de personnes. Donc je me dis qu'effectivement on a beaucoup de députés et de sénateurs mais peut-être qu'on peut les réduire et mettre plus de personnes en dessous d'eux qui seraient plus près de nous. C'est une question.

Mme GERMAIN. - Je rebondis sur ce que vous dites. Concernant notre représentativité en tant que citoyens, il y a des questions par la suite qui font référence à cette idée. C'est-à-dire : comment nous associer de manière plus participative pour aider et être à côté de nos élus ? On va donc y revenir.

M. Jean-Claude. - Je vais être un peu provocateur mais ma question est très simple et très basique : à quoi servent les sénateurs ?

Mme Simone. - C'est énorme.

M. Jean-Claude. - D'accord, mais notez quand même : à quoi servent les sénateurs ? C'est une question.

M. COUSI. - Si quelqu'un a la réponse dans la salle. Moi, je n'ai pas le droit de la donner.

M. Jean-Claude. - Ensuite, je voudrais dire que bien souvent les élus sont pris entre le marteau et l'enclume. C'est-à-dire qu'ils ont leurs électeurs, ils ont le parti, ils doivent répondre à toutes les questions qui sont posées et parfois il est difficile de faire les deux. C'est pour cela que parfois on se demande où ils vont. C'est tout.

M. Bruno.- Je peux vous répondre. « A quoi servent les sénateurs ? », ils représentent les territoires.

M. COUSI.- Nous allons passer à la suite. De toute façon nous reviendrons en partie, grâce aux questions qui sont derrière, sur des thèmes qui ont déjà été évoqués.

Mme GERMAIN.- Je vous mets toutes les questions, comme précédemment.

Sixième question : comment inciter les citoyens à participer davantage aux élections ? Faut-il rendre le vote obligatoire ? Faut-il prendre en compte le vote blanc ?

Septième question : associer les citoyens aux grandes orientations et à la décision publique peut-il favoriser une démocratie plus participative ? Faut-il avoir recours au référendum au niveau national ? Au RIP ? (Référendum d'Initiative Partagée, qui avait été mis en place en 2015)

Huitième question : que faudrait-il faire pour consulter plus directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public, par l'Etat et par les collectivités ?

Neuvième question : quel rôle nos assemblées, dont le Sénat et le Conseil économique, social et environnemental, doivent-elles jouer pour représenter nos territoires et la société civile ?

M. COUSI.- Il y a déjà eu des morceaux d'interventions sur ces sujets.

M. Jean-Antoine.- Je vais parler de la première question. Le titre c'est « Démocratie et citoyenneté », on aurait pu inverser, « Citoyenneté et démocratie ». C'est une remarque, de sémantique peut-être.

Je reprends des items qui ont déjà été explicités, la personne qui est élue aujourd'hui, quand on dit « Elle a la majorité », elle a une majorité toute relative par rapport aux gens qui votent. Je parle bien par rapport aux gens qui votent. La problématique d'aujourd'hui c'est que lorsque vous vous trouvez dans une élection -à deux tours, je ne parle pas des élections européennes- et que vous n'êtes intéressé par aucune des deux personnes qui sont en bout de liste, que faites-vous ? Soit vous n'allez pas voter, ou vous votez pour quelqu'un, à la limite... Soit vous votez blanc. Et aujourd'hui le vote blanc n'est pas pris en compte. Cela veut dire que par rapport à la personne qui se déplace, qui fait acte de vote, cela me paraîtrait une bonne idée que le vote blanc soit pris en compte.

C'est ce que je voulais dire sur la première question. Je laisse les autres personnes pour les autres questions, autrement je risque de monopoliser la parole.

Mme Pierrette.- Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Monsieur, parce que quand on a deux personnes et que l'on ne se trouve aucune affinité avec l'une et l'autre, que fait-on ? On vote blanc. C'est donc la première des choses que ce soit reconnu, et que les personnes élues en tiennent compte après.

Deuxième chose, rendre le vote obligatoire, je ne suis pas du tout d'accord. Cela fait partie aussi de ce que je disais tout à l'heure, apprendre aux enfants la sociabilité, leur apprendre ce qu'est le vivre ensemble, comment on fait, comment cela se décide, et le vote obligatoire ne donnera rien du tout parce que, soit on votera contre, on fera n'importe quoi, si c'est obligatoire cela ne ressemblera plus à rien. C'est mon avis personnel.

M. Gilbert.- Je voudrais revenir sur le problème du Conseil économique et social. Je connais beaucoup de gens qui y sont, qui ont été nommés dans cet organisme et qui sont là parce qu'on les a remerciés. Il y a même des anciens chanteurs. Certains se rappellent peut-être d'une chanteuse qui s'appelait Georgette Lemaire, à l'époque on l'avait mise là. On y met beaucoup de gens... Comme l'a dit mon ami tout à l'heure, que ce Conseil économique soit juxté avec le Sénat pour représenter et donner, sur des textes, sur des choses importantes, mais pas pour planquer des gens.

M. Dominique.- Ma question ou ma remarque est plus sur le deuxième point. Sur la notion de « Référendum » et des suggestions qui ont été avancées par un certain nombre de personnes de donner plus de pouvoir à des assemblées de citoyens tirés au sort. Dans une vie antérieure j'ai participé à une expérience qui était très intéressante, et qui d'ailleurs, je crois, est reprise dans le cadre de ce que l'on appelle la Commission nationale du débat public. Je suis d'accord pour que l'on arrive à constituer des assemblées citoyennes. Je ne sais pas si vous avez vu, il y a un organisme qui s'appelle « Terra Nova » qui a proposé un référendum délibératif pour des grands sujets... Alors après, il faut voir sur quels sujets on fait délibérer ce type d'assemblée.

Mais il y a une notion qui me paraît absolument fondamentale, et j'y avais donc participé, c'est que les citoyens qui sont tirés au sort sont formés et informés. C'est-à-dire qu'il y a toute une phase de préparation et de débats pendant laquelle des experts viennent plancher devant les citoyens qui sont amenés à se décider, à se prononcer, pour qu'on leur donne quand même un *background* d'information sur le sujet. Cette notion de formation et d'information me paraît très intéressante.

Mme Marie-Agnès. - Ce n'est pas directement une réponse à ces questions, mais avec ces événements des gilets jaunes et du Grand Débat, la chose qui m'a frappée par rapport à moi-même c'est ma faible connaissance en politique. Même si je fais partie des gens qui votent régulièrement, je n'ai pas une culture plus grande que cela. La provocation que j'ai prise pour moi-même, et donc, en ricochet, pour mon entourage, c'est qu'effectivement on peut facilement se plaindre de nos médias qui, comme on le disait tout à l'heure, ont plus envie de critiquer l'un, critiquer l'autre, prendre une phrase, la mettre en épingle. On a l'impression qu'ils ne sont pas là pour informer ou former mais plutôt pour se gausser des uns et des autres.

Face aux médias, la seule chose que je perçois c'est la responsabilité individuelle. Je me dis, pour moi, et j'ose espérer pour d'autres, que l'on se remette debout et que chacun dise à ses enfants, amis, gendres, ou autres, aux plus jeunes et même à ceux de notre âge... Déjà, ma première question a été : êtes-vous allés répondre sur le débat citoyen ? Je ne sais pas autour de vous mais il y a relativement peu de gens qui l'ont fait. Notre responsabilité individuelle à chacun est de solliciter les uns et les autres pour dire « Attendez, vous savez que ça existe ? ». Je ne suis pas une fan de télé mais je ne suis pas complètement sûre qu'à la télé ou dans les radios on dise régulièrement « Allez sur Internet remplir... ». On dit « Macron ceci, machin, bidule, truc, chouette... », mais le Grand Débat, dans le fait, chacun peut y répondre là où il est. C'est la responsabilité. C'est la petite tâche que je me suis donnée dans cet hiver un peu compliqué.

Je pense que l'on peut dire beaucoup de choses, « Est-ce que l'Etat fait ceci ou cela ? », mais qu'est-ce que, moi, je fais ? Et ce que je peux faire c'est m'informer plus et informer les gens autour de moi. Sinon, pour moi, on est mangé par les médias. Et je ne comprends pas bien qui les manipule pour qu'ils nous rendent aussi stupides et abîment autant le pays.

Autre chose sur la faible représentativité. Il est vrai que l'on peut dire que notre Président ou d'autres sont élus à X % de la population. On peut voir que c'est une faible représentativité mais c'est tellement rassurant. J'ai des amis qui vivent dans des pays où les Présidents sont élus à 80, 90 %, et moi je suis vraiment heureuse d'être dans un pays où le Président n'est pas élu à 80 %, parce que là on tombe dans d'autres problématiques. On a quand même une démocratie, on n'a pas peur... Oui, on peut avoir peur du gendarme qui va nous mettre un PV mais nous on n'a pas peur de notre police. Il n'y a que si l'on fait une bêtise qu'on en a peur. Moi, je suis très heureuse d'être dans un pays

démocratique, qui a des limites, mais il y en a tellement d'autres qui n'ont pas cette chance.

M. Christian.- Je reviens sur : en France, a-t-on une éducation qui permet de réfléchir, etc. ? Je crois que oui. On a des bonnes écoles, des bonnes universités, on a un très bon niveau. L'individu a une capacité à se prendre en charge, il n'y a pas de souci. Si l'on regarde nos voisins, les Suisses par exemple, je ne vois pas pourquoi un Suisse serait moins bien éduqué qu'un Français. Est-ce qu'ensuite il est plus respectueux effectivement de la vie politique ? Je pense que oui. Mais s'il est plus respectueux, est-ce parce que la démocratie suisse fonctionne mieux ?

Je reviens sur : une démocratie malade. Cela m'inquiète terriblement. Si on va élire un Président, quel qu'il soit, de gauche ou de droite, peu importe, et que dans les 6 mois qui arrivent on a des gens qui sont sur les routes, qui manifestent, etc., parce qu'il passe une loi qu'il avait prévu dans son programme de passer, etc., je pense que là, la démocratie le permet. Elle le permet mais ce n'est pas autorisé. A un moment donné il faut que l'on mette en route cette démocratie et qu'on la fasse fonctionner, et que l'on accepte effectivement..

Le sujet va peut-être venir après, mais un exemple, Mesdames, Messieurs : la cité Paul Mistral de Grenoble. On a des jeunes qui volent un scooter, qui n'ont pas de casque, qui roulent, qui se font poursuivre, qui tombent et qui se tuent. Et aujourd'hui il y a des gens qui manifestent parce qu'ils se sont fait tuer. Notre démocratie est malade. Et on l'accepte. Moi, j'ai du mal à l'accepter. Je suis dans mon coin, je suis à Saint-Cyr, je les regarde, cela me fait mal. Je pense que dans d'autres pays cela n'existerait pas. La question qu'il faut que l'on se pose c'est : pourquoi cela n'existerait pas dans d'autres pays et que cela existe chez nous ?

Je vous rejoins, Madame, la démocratie est certainement le meilleur des systèmes, c'est le moins mauvais, dirons-nous, mais elle est fragile, et aujourd'hui elle est malade. Il va falloir que nos dirigeants, une fois pour toutes, prennent en charge leurs affaires et règlent ces problèmes.

M. Hugues.- Le vote blanc n'a jamais été reconnu, on nous a donc enlevé depuis pas mal de temps notre démocratie. Les Grandes Orientations de Politiques Européennes (Economiques), les fameuses GOPE, que l'on nous impose bien entendu, puisque nous avons été au vote en 2005, je crois, cela nous a été volé. On nous fait perdre notre démocratie. Certes, vous avez raison, Madame, on est dans le plus beau pays du monde, mais jusqu'à quand ? Et je remarque

que certaines personnes ici, volontairement ou pas, ont glissé doucement... Il y a quand même des allusions qui sont intéressantes, en gros, qui glissent doucement vers des revendications des gilets jaunes, que je soutiens. On arrive à l'heure actuelle à une époque où beaucoup de gens se posent des questions. D'où l'intérêt de ce Grand Débat qui, pour moi, ne servira à rien, mais au moins il existe. Bien que je soutienne les gilets jaunes, je sais que cela ne sert à rien, je fais mon devoir de citoyen en venant ici, et pour apprendre un peu les réflexions des uns et des autres, on a tout à apprendre. C'est un devoir citoyen, par honnêteté envers soi-même. Merci.

M. COUSI.- Bien que je n'ai pas le droit d'intervenir, je dis que cela aura servi au moins à nous écouter.

M. Bruno.- Je voudrais répondre à ce que disait Monsieur qui est très pessimiste en disant « La démocratie est malade », et vous dites que cela marche mieux dans d'autres pays. Je ne sais pas à quels pays vous pensez, Monsieur. Vous pensez aux Etats-Unis où la police tire sans sommation sur les personnes parce qu'elles ne sont pas de la couleur qui leur va bien ?

M. Christian.- Non, je pense aux pays nordiques, à la Suisse.

M. Bruno.- Monsieur, j'ai entendu l'interview d'une Suissesse à qui l'on posait la question sur le référendum populaire qu'il y a dans ce pays, elle disait que c'était un drame. N'y participent que des gens qui sont très engagés et les gens qui sont enrégés. Ce n'est pas forcément une bonne solution. La démocratie vit puisque nous sommes tous là présents et je ne vois pas où est la maladie. Très franchement.

M. Christian.- Je n'aimerais pas avoir des propos qui ont été déformés. Quand je parlais tout à l'heure d'un Président qui est là pour gouverner, il faut à un moment donné lui laisser le temps de le faire. On a pu penser que je reprochais aux gilets jaunes, puisque c'est le cas en ce moment... Les gilets jaunes, en ce qui me concerne, j'ai trouvé immédiatement ce mouvement extrêmement sympathique et intéressant. Effectivement, c'est une vérité. Aujourd'hui, quand je discute avec certains gilets jaunes -parce que j'en côtoie- je me rends compte que leur seul souci est de faire la révolution, de demander aux gouvernants de s'en aller. Je pense que là, la démocratie, on n'y est plus.

M. Bruno.- Ils n'y sont plus. C'est eux qui s'y sont mis à côté, ce n'est pas nous.

M. Sylvain.- Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce que j'ai entendu. Déjà, sur le fait que cela ne serve

à rien, je ne pense pas. Parce que si cela nous sert à nous, je pense que c'est déjà pas mal. Et si tout le monde le fait, finalement on arrive au but.

Et pour répondre à la question « Comment inciter les citoyens à participer davantage aux élections ? », il faudrait leur montrer que cela sert à quelque chose. Parce que moi, je ne vote pas..

Mme Simone.- C'est un devoir civique.

M. Sylvain.- Non. Je ne pense pas que ce soit un devoir. Je pense que c'est un droit. Et les gens qui se sont battus pour, se sont battus pour que ce soit un droit.

Mme Simone.- Monsieur, excusez-moi, je suis d'une autre génération, mais le sens de l'effort, du travail et du respect est un peu perdu, ne serait-ce que... Madame est du milieu scolaire, on ne respecte plus les professeurs. On met cela sur Mai 68 mais cela remonte plus loin. Et pourquoi l'école privée a-t-elle tant de succès ?

M. Sylvain.- Parce que je pense qu'il y a eu beaucoup d'abus et que l'effort... L'effort n'est pas une vertu. C'est un peu le résultat. Parce que faire des efforts pour les faire dans le vide, on le voit, cela ne sert pas à grand-chose.

Mme Simone.- Monsieur, je ne vais pas parler de fiscalité, mais quand vous voyez que la moitié des Français ne paient pas d'impôt et que beaucoup veulent tricher, etc. Ceux qui travaillent beaucoup, qui ne comptent pas les heures, dans des milieux hospitaliers, commerciaux, avec des responsabilités importantes, après, dans leur vieillesse, ils sont pénalisés par une lourde fiscalité parce qu'ils ont beaucoup travaillé. Le sens de « Riches » est à revoir. A quel prix est-on devenu riche ?

M. Sylvain.- C'est là qu'on voit que l'effort ne mène pas forcément à quelque chose.

Mme Simone.- Bien sûr, il y a les héritages, comme les vignes constructibles..

M. Sylvain.- Non, ce n'est pas forcément l'effort. On peut faire des efforts à contresens, c'est toujours un effort, mais cela ne mène pas à grand-chose. Ce qu'il faut c'est le faire intelligemment. Parfois, justement, plutôt que de ramer à contresens, il vaut mieux guider sa barque un peu plus correctement, mais tout de suite, et même si c'est pour aller dans le courant. C'est ça de faire intelligemment. C'est-à-dire, plutôt que d'aller contre et d'essayer de tout casser, ou que cela coûte des fortunes, ou de mettre des millions de députés.. Les réduire ou les augmenter, ce n'est pas la question. C'est surtout : ils sont là, que peut-on faire ? Que peut-on faire de bien avec ? Comment changer les

choses pour que cela corresponde au temps, pour que cela corresponde aux besoins, pour que cela corresponde aux moyens que l'on a actuellement, et que peut-on en faire de bien ?

Et pourquoi je ne vais pas voter ? Parce que, pour moi, ce n'est pas un devoir c'est un droit. Les gens se sont battus pour ce droit, et l'on doit respecter le choix de chacun, sinon ce n'est plus une démocratie. Aller voter pour de toute façon choisir presque à pile ou face entre un futur Président ou un autre... Je le vois depuis que je suis né, les élections n'ont rien changé. On peut regarder les courbes, que ce soit du chômage, de la finance ou autre. J'ai une quarantaine d'années, pour moi la situation de la France ne s'est pas améliorée. Je ne veux pas participer à un système qui, de toute façon, comme on le disait, pour moi est malade, il fonctionne toujours de la même façon. C'est ce que les gilets jaunes sont en train de représenter. Ils sont en train de montrer qu'essayer de continuer à fonctionner d'une manière qui ne porte plus ses fruits, cela ne fonctionne pas. Il faut essayer de changer les choses. C'est pour cela que ce débat est mis en place, pour essayer de voir comment on peut faire autrement si cela ne fonctionne pas assez.

Si je ne vais pas voter c'est parce que, de toute façon, continuer à voter de cette façon cela ne mène à rien. Et si c'est pour faire un vote blanc, cela ne mène à rien non plus. Le vote blanc, oui, il faudrait le prendre en compte, sinon il faut l'interdire. Parce que faire des votes blancs, cela ne sert à rien.

M. Jean-Antoine.- Je n'acquiescerai pas par rapport à vos propos pour la simple et bonne raison qu'aujourd'hui nous sommes en démocratie et que la démocratie a des règles démocratiques. C'est un droit ou un devoir, chacun fait ce qu'il veut. La prise en compte du vote blanc c'est pour les personnes qui ont la volonté de s'intégrer et d'exprimer quelque chose. Ceux qui ne veulent rien exprimer, ils ne s'expriment pas, mais après il ne faut pas qu'ils viennent revendiquer.

M. Sylvain.- Mais le vote blanc n'est pas compté.

M. Jean-Antoine.- Aujourd'hui. J'espère qu'il sera compté.

M. Sylvain.- A ce moment-là j'irai voter.

M. Jean-Antoine.- Quand on ne vote pas on ne peut pas revendiquer par derrière. D'après moi, quand on ne vote pas et que l'on ne veut pas participer à un vote, cela me paraît difficile de revendiquer après.

Pour la deuxième question sur les référendums, là il y a « Initiative partagée », mais il y a aussi « Initiative citoyenne ». Je vois que cela n'a pas été mis.

Là c'est une référence à ce qui existe, et ce n'est pas en référence à ce qui pourrait être demandé.

M. COUSI.- Mais vous pouvez en parler quand même.

M. Jean-Antoine.- Nous sommes dans une structure où les grandes décisions sociétales -je parle bien des sociétales- se prennent à haut niveau par des personnes qui sont certainement très intelligentes mais c'est souvent réduit à un cercle élitiste. Cela veut dire que le cercle élitiste veut faire passer des idées qui ne sont peut-être pas acceptées par les gens de la basse ou de la moyenne société. Un Référendum d'Initiative Citoyenne peut permettre, sur des grands sujets, de demander l'avis des gens qui veulent bien se déplacer pour exprimer leur opinion. Et à ce titre, aujourd'hui, il me semble qu'il y a un manque.

Il est vrai qu'un Référendum d'Initiative Citoyenne doit être encadré, en revanche, le mettre en avant pour permettre, sur des grands sujets, à des personnes de pouvoir s'exprimer dans un contexte, et ne pas le laisser confier à un cercle d'intellectuels, certainement avertis, permettrait justement de redonner confiance aux citoyens et de participer peut-être plus au niveau du vote que ce qui se fait actuellement. Voilà ce que je tenais à dire.

M. Dominique.- Sur les problèmes de représentativité, je pense qu'une grande partie du malaise vient du fait qu'actuellement un certain nombre de personnes ont l'impression que, quoi qu'elles fassent, quoi qu'elles votent, cela ne change pas la représentation ou la constitution des assemblées délibérantes. C'est peut-être une question qui est posée après, mais on touche au problème notamment de la proportionnelle. Je pense qu'il faudrait plus de proportionnelle.

Mme GERMAIN.- Je vous coupe parce qu'effectivement cela rentre dans la suite des questions. Mais vous pouvez en dire deux mots.

M. Dominique.- C'est typiquement le sujet. C'est le problème de la représentativité. Ce que l'on voit actuellement c'est que l'assemblée qui est élue n'a jamais été aussi peu représentative. Il y a quelque chose à faire et je pense que la proportionnelle est une solution, avec un inconvénient qui est souvent discuté, c'est qu'il faut en même temps garantir la « gouvernabilité » de l'exécutif. Alors là il y a plusieurs solutions. Ce qui existe au niveau municipal c'est la prime majoritaire. On a un « mélange » entre une proportionnelle et un certain nombre de sièges attribués aux majoritaires. Cela peut se faire aussi dans les deux sens mais l'on peut très bien envisager un mix.

Je reviens à la Suède qui était intéressante. En Suède ils avaient un accord politique, qui a toujours marché

depuis le début de la guerre mais qui n'a plus marché ces dernières années. Leur convention c'était que, même si le Gouvernement était majoritaire... Admettons que le parti qui gouvernait avait 25 % mais qu'il était le parti le plus représenté, les autres partis étaient d'accord pour laisser passer le budget présenté par le Gouvernement, même minoritaire. Cet accord a été complètement bouleversé par la montée en puissance par la proportionnelle de l'extrême droite.

Je ne sais pas si vous avez suivi, aux dernières élections législatives l'extrême droite en Suède a fait 13 %. Et ces 13 % ont complètement faussé le jeu parce qu'ils n'ont pas voulu rentrer dans cet accord de « Gouvernement ». Je pense donc qu'il faut de la proportionnelle mais il faut aussi réfléchir aux moyens de compenser, de donner quand même un minimum de « gouvernabilité » à l'exécutif.

Mme Fanny.- Vous avez dit que le RIP avait été mis en place en 2015, je n'ai pas souvenir de décision de mise en place.

M. Bruno.- Il n'y a jamais eu le seuil. Je crois qu'il faut un million de signatures...

M. COUSI.- Non, 4,5 millions. C'est un nombre important.

Mme Fanny.- Effectivement, on a eu une très bonne idée, quelque chose a été mis en place, le seuil n'a jamais été atteint, on peut donc peut-être réfléchir au seuil.

Mme GERMAIN.- Souhaitez-vous que l'on change de volet et que l'on avance ? (Accord général.)

- **Vie citoyenne.**

Mme GERMAIN.- Quatre questions plus spécifiquement sur la vie citoyenne :

Que pensez-vous de l'application de la laïcité en France aujourd'hui ?

Comment valoriser l'engagement citoyen dans les parcours de vie, dans les relations avec l'administration et les pouvoirs publics ?

Que faudrait-il faire pour construire une société plus solidaire et plus tolérante ?

Et pensez-vous qu'il faille instaurer des contreparties aux différentes allocations de solidarité ?

Vaste programme.

M. Jean-Antoine.- Je veux bien prendre la parole mais là je vais faire part de mon ignorance quand même, parce que « Appliquer la laïcité en France »... La laïcité est peut-être une notion à géométrie variable pour les personnes qui ne sont pas au fait du contenu des textes nationaux. Et la laïcité en France, a priori, c'est celle qui a été édictée avec Jules Ferry, et peut-être un peu après.

M. COUSI.- Aristide Briand.

M. Jean-Antoine.- Excusez-moi, c'était ma lacune, mais j'en ai d'autres. Par rapport à une vision et des perspectives sur ce qu'est être Français, il est vrai que la laïcité peut permettre à tout le monde d'avoir une égalité des chances. Et pour reprendre ce que disait une personne ici concernant l'éducation, j'ai quand même un certain âge maintenant mais je me rappelle que lorsque j'étais en école primaire et jusqu'au collège, il y avait une grande diversité de représentation sociale et il y avait -je reprends ce qui a été dit- un grand respect de tous les élèves vis-à-vis des enseignants. Finalement cette diversité de niveau social des différentes personnes qui étaient dans l'école ne se faisait pas sentir. Alors qu'aujourd'hui, je ne sais pas si c'est le fait de l'éducation, ou de la population et de l'éducation que donnent les parents aux enfants, qui fait que finalement cette notion de « Respect » a un peu disparu.

C'est à ce titre que la laïcité, qui fait fi de toutes les diversités d'origines, etc., doit être appliquée à la lettre en France. Mais aujourd'hui elle n'est pas appliquée. C'est ce que je voulais dire. A mon sens.

Mme GERMAIN.- La question telle qu'elle est formulée dans le questionnaire papier ou sur le site Internet était : la laïcité en France est-elle satisfaisante, doit-elle être améliorée, ou est-elle insuffisante ?

M. Sylvain.- Je voulais juste revenir sur le problème de respect que l'on a entendu par deux ou trois fois au niveau des élèves par rapport aux enseignants.

Mme Simone.- Et réciproquement.

M. Sylvain.- Et réciproquement. Justement, j'allais parler de la réciprocité. Parce que je pense aussi que le fait d'avoir de plus en plus de droits, de possibilités de s'exprimer, de respect, qui s'étendent aux enfants et aux animaux plus qu'il y a quelques générations, ce sont des choses que l'on n'entendait pas. Comme les femmes que l'on n'entendait pas forcément. Il y a encore peu de temps, elles ne touchaient pas leur salaire ou elles n'avaient pas le droit de travailler la nuit, etc. Je pense aussi que l'on entend un peu plus les enfants, ils ont un peu plus de droits. On a moins la possibilité de leur en mettre une en pleine classe sans qu'ils ne disent rien. Avant on disait

chaque fois « Quand il rentre à la maison il s'en prend une autre ». On essaie d'avoir une autre éducation. Du coup, il en ressort des problèmes de respect des deux côtés.

Je voulais quand même attirer un peu l'attention sur le respect aussi des enseignants envers les élèves. Je suis en lien avec beaucoup d'enseignants et souvent eux-mêmes ne sont pas satisfaits du travail de leurs collègues parce qu'il y a un manque de respect par rapport à l'élève. Quant au travail qu'ils fournissent, quant à leur remise en question, remise en question de leur pédagogie, de leur méthode d'enseignement, de leurs connaissances, mais remise en question aussi par rapport au fait de pouvoir se tromper, que tout ne vient pas forcément de l'élève. Et par rapport à ce que l'on a dit au niveau de la défiance, je pense que c'est aussi cela qui fait qu'il y a de gros écarts et un gros manque de respect, parce que les élèves ne sont pas forcément toujours respectés.

Je connais également des Directeurs d'école qui n'ont pas beaucoup d'emprise sur leurs enseignants, qui ne savent pas comment faire. J'accompagne des enfants qui sont parfois déscolarisés, et j'ai déjà entendu, de la part de grands lycées, notamment sur Toulon, qui disaient « De toute façon, ce n'est pas grave s'ils ne peuvent pas se plier ». L'erreur était du côté de l'établissement, et moi qui étais extérieur j'étais juste là pour constater factuellement ce qu'il en était. Et il y avait une grosse part d'erreur venant de l'établissement qui disait « De toute façon, il a bientôt 16 ans, on le met donc à la porte. Ou il se plie, ou on le met à la porte et puis tant pis, on n'a pas que ça à faire. On a 2 000 élèves, on a autre chose à faire ». Je pense que c'est très mal vécu, même de la part des autres enseignants.

Mme Simone. - A Marseille on a des établissements, un lycée en particulier, de la deuxième chance, et l'on est de plus en plus favorable à l'apprentissage. Même des gens qui se destinent à des grandes écoles, énarques et compagnie, d'avoir les fourches caudines de l'apprentissage, de passer par l'apprentissage. Que les études ne soient pas sacro-saintes et que l'on apprenne beaucoup de métiers par l'apprentissage.

A propos des enfants, je voulais aussi signaler qu'il y a énormément de couples séparés, de femmes seules qui élèvent des enfants, et dès la maternelle il y a déjà une proportion d'enfants qui ont la petite valise le vendredi soir, une semaine chez papa, une semaine chez maman, un week-end, etc. Une société familiale décomposée, pas recomposée mais décomposée, engendre des enfants très perturbés.

Mme GERMAIN. - Nous sommes d'accord avec vous puisque nous partageons tous dans notre entourage

effectivement des situations complexes. Comme je vous l'ai dit quand je me suis présentée, je suis moi-même enseignante, mais je trouve que l'on s'éloigne un peu de ce qu'est la laïcité. Ce n'est pas que je ne veuille pas débattre sur l'école mais ce n'est pas l'objectif. Même si, effectivement, ce que vous dites tous est partagé, et puis très différent d'une personne à l'autre. J'ai l'impression que nous avons mal défini cette notion de « Laïcité ». Est-ce que quelqu'un veut s'y coller ?

Mme Simone.- C'est basé sur une notion de liberté. On pense tout de suite aux religions, il n'y a pas que cela, mais c'est la liberté de penser et d'adhérer à ce qui semble le meilleur individuellement. C'est la liberté.

M. Christian.- Je pense globalement que notre laïcité fonctionne pas mal. Ensuite, il ne faut pas se focaliser sur quelques exemples qu'un journaliste de TF1 ou de France 2 peut prendre avec une exception à gérer. Globalement, je pense qu'en France on a une laïcité qui fonctionne bien.

Mme Fanny.- Le fonctionnement de la laïcité doit reposer impérativement sur : tout ce qui relève de la croyance, de la religion et des pratiques culturelles ou culturelles, doit rester de la sphère privée, et l'on ne doit pas les accepter dans la sphère publique.

M. COUSI.- On peut peut-être rappeler ce qu'est la loi de 1905, qu'est-ce qu'elle a institué exactement. Si quelqu'un a des connaissances.

Mme Marie-Agnès.- Je suis loin d'être spécialiste mais, pour moi, la laïcité c'est de dire que l'Etat n'oblige pas une religion et que toute personne dans un Etat peut avoir l'une ou l'autre religion, ou pas de religion du tout. A mon sens, en France, manifestement cela fonctionne.

L'autre question : « Une société plus solidaire, plus tolérante ». On revient sur la position humaine, sur l'éducation. Comme Dominique le disait, effectivement, peut-être que l'on est un peu déficient dans les écoles sur le rapport entre les enfants et la différence. Mais là encore je reviens à nous-mêmes, dans nos vies, autour de nous, surtout dans une ville comme Saint-Cyr. Je travaille, j'ai une famille, je n'ai pas beaucoup de temps libre mais ce n'est pas grave, c'est : comment on s'appréhende les uns les autres ? Comment on appréhende la solitude des uns et des autres ? Je crois qu'il y a quelque chose d'un Gouvernement, mais il y a quelque chose de très personnel. Surtout que nous ne sommes pas dans une grande ville, nous pouvons donc moins nous cacher derrière. Je n'ai pas de réponse mais je me dis qu'il y a vraiment quelque chose qui est...

Aujourd'hui, à Saint-Cyr, à qui ai-je dit bonjour ou pas ? De qui me suis-je souciée ? D'un voisin ou autre ? Dans un secteur associatif qui est présent et important à Saint-Cyr, c'est vraiment la question du regard sur la famille très élargie, le petit cousin qui est en train d'avoir une adolescence un peu compliquée, ou le voisin au bout de la rue. Là-dessus je n'ai pas de réponse et je ne crois pas que ce soit le rôle de l'Etat. Il y a un rôle de l'Etat mais il y a un rôle de ma pomme.

M. Gilbert.- Je voudrais revenir sur le problème de la laïcité. Puisqu'on reparle de la loi de 1905, à l'époque elle était très claire car il n'y avait que deux religions, je dirais. Aujourd'hui le problème qui se pose c'est qu'il y a des gens qui arrivent dans notre pays et qui veulent pratiquer leur religion. Il est là le problème. Où est la limite de ce que ces gens-là veulent faire ? Des coutumes qu'ils veulent nous imposer ? Vous avez fait état, Madame, de votre vécu. Moi, j'ai vécu à l'étranger, dans un pays, disons le mot, musulman. Je peux vous dire que dans ces pays-là vous devez respecter les coutumes du pays. Et si vous ne les respectez pas, on vous met dehors. Chez nous, aujourd'hui, le problème qui est posé pour certains, c'est de craindre que demain on vous impose une religion ou des moyens de vivre que vous ne voulez pas. Il est là le problème posé.

M. Dominique.- La loi de 1905 est effectivement très claire, je pense qu'il n'y a pas besoin de revenir dessus. Elle impose à l'Etat de garantir la liberté à chacun d'exercer sa religion, dans le respect des lois de la République.

Il y a un deuxième volet quand même qu'il ne faut pas oublier. En fait le problème de notre société, comme le disait Gilbert, c'est que maintenant nous avons une deuxième religion qui est l'islam -et en termes de pratiquants c'est peut-être même la première, avec plus de 6 millions de pratiquants- avec un problème de fond qui est, je pense, celui du financement des outils, du financement des établissements où peut se pratiquer cette religion. C'est un vrai problème. Parce que, on a beau dire, mais historiquement, l'Etat français, la sphère publique, a quand même largement financé les « églises ». Après il y a eu des lois de séparation, mais je pense qu'il y a peut-être un déséquilibre qui est très mal vécu par les musulmans et qui les oblige à aller chercher à l'étranger des financements qui sont faits en toute clandestinité. Je ne pense pas que ce soit une bonne solution.

Mme Simone.- Je crois que l'enseignement de l'histoire des religions est très bonne maintenant.

Mme GERMAIN.- Ce que dit cette dame c'est que l'histoire des religions est très importante et est à intégrer dans les programmes éducatifs.

Mme Simone.- Et neutre.

Mme GERMAIN.- De manière neutre, bien évidemment.

On a bien débattu sur la laïcité, peut-être que l'on peut maintenant s'interroger sur l'engagement citoyen parce que ça, même au niveau de notre territoire, c'est quelque chose d'important.

Mme Annette.- Je ne sais pas si je réponds bien à la question mais dans les relations avec l'administration le citoyen est un peu perdu, et avec tout ce qui se traite maintenant par ordinateur, c'est de pire en pire. Même quand on a un peu de connaissances et que l'on a un ordinateur, il est très compliqué d'arriver jusqu'au bout d'une démarche. Alors pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur, comment cela se passera ?

Mme Simone.- Maintenant on n'a que des adresses e-mail. Quand on demande un renseignement, la première chose que l'on nous dit c'est « Donnez-nous votre adresse e-mail ». On ne correspond que par e-mail. C'est la génération, c'est normal.

M. Hugues.- Je trouve qu'il est impensable que l'on nous impose l'ordinateur. On nous impose le numérique, il faut aller de l'avant, pas de problème, mais de là à l'imposer plutôt que de laisser évoluer les choses naturellement, je suis contre. Je vous exprime mon avis mais c'est un échange. Par exemple, pour le téléphone fixe. Une personne handicapée qui a un téléphone fixe, filaire, cela a toujours fonctionné. Maintenant ce sera par informatique. Une coupure d'électricité, il n'y a plus rien. C'est faire prendre un risque aux personnes âgées inutilement, alors que ce sont des domaines, je trouve, où l'on pourrait prendre un peu plus le temps d'avancer. Mais pourquoi imposer ? Personne n'aime se voir imposer quelque chose, sauf quand c'est pour notre bien, mais qui décide que c'est pour notre bien ?

Mme Fanny.- A propos effectivement du numérique, je ne suis pas toujours d'accord avec vous mais là, oui, on nous l'impose pour pratiquement tout. Or d'abord, il faudrait que tout le monde puisse avoir le numérique. Et puis pourquoi on nous oblige à payer le numérique pour être en relation avec l'administration ? Il faut trouver un moyen. Avant, on se déplaçait, on allait dans une administration. Pourquoi ne pas faire, je ne sais pas, un bus ou autre, où l'on pourrait être en contact avec l'administration ? Après, il y a encore des zones blanches. Je suis dans une zone blanche, on m'impose le numérique pour faire ma déclaration d'impôt, cela me prend la journée, parce que je suis en zone blanche.

M. Bruno.- Mais les zones blanches c'est pour le portable.

Mme Fanny.- Oui, aussi. Mais je suis en bout de ligne et je ne crois pas que cela va se résoudre. C'est comme ça, je fais avec. Mais s'il y avait une autre possibilité. En plus c'est un coût quand même d'avoir une connexion Internet. Il faut que tout le monde puisse payer.

Mme GERMAIN.- Maintenant, vous savez, même quand on travaille, point de salut sans informatique et connexion Internet. Mon dossier est complètement numérisé, je n'ai plus aucun papier.

Mme Fanny.- Autre chose sur les relations avec l'administration. Je crois qu'il y a longtemps il avait été dit que tout fonctionnaire devait porter son nom et que l'on devait savoir à qui l'on s'adressait.

Mme Simone.- C'était M. Barre.

Mme Fanny.- Eh bien, plus maintenant. C'est passé dans les oubliettes, encore plus avec le numérique.

Mme Simone.- C'est déshumanisé.

M. COUSI.- Je reviens un peu pour recadrer la question. On demande quand même aussi « Comment valoriser l'engagement ? ». Pas uniquement le problème de la relation.

M. Christian.- Pour revenir sur la question du numérique, l'informatique, etc., il est vrai qu'aujourd'hui il faut vivre avec et c'est incontournable, ce sera de plus en plus présent dans notre vie. L'un des problèmes en revanche que l'on peut rencontrer c'est quand on s'adresse à l'administration. Récemment j'ai eu un exemple très concret pour les impôts où j'ai dû envoyer 10 e-mails, je suis toujours dans l'attente d'une réponse. Alors, je ne peux pas imaginer que le service fiscal ne puisse pas répondre. Mais la personne qui, sur son écran, reçoit mon e-mail, reçoit la confirmation, reçoit la re-confirmation, je me suis posé la question si elle allait pouvoir me répondre ou s'il fallait qu'elle fasse une réunion avec trois ou quatre autres fonctionnaires pour savoir quoi me répondre.

A un moment donné, stop. Il faut que l'on ait des gens de compétence, et ensuite il faut qu'on les laisse travailler, tout simplement. Il ne faut pas de réunionite en permanence pour savoir quoi faire de telles situations.

M. Bruno.- Je peux vous répondre. Concernant les relations avec l'administration fiscale, il faut utiliser non pas l'adresse e-mail de votre service, il faut utiliser votre messagerie sécurisée, et ils vous répondent entre 24 et 72 heures.

Une intervenante.- Mais qui sait cela ? Personne ne le sait. « Il faut le savoir », non, comment fait-on pour savoir qu'il faut utiliser... ?

M. Bruno.- Ils communiquent.

L'intervenante.- Ils communiquent ? Pour nous demander les sous, ça oui, ils communiquent.

Mme GERMAIN.- Je presse un peu parce qu'après il nous restera un quart d'heure pour le dernier volet. On a donné des éléments de réponse mais c'est quand même un enjeu, tout au moins pour les générations futures, sur lequel on s'interroge : « Que faudrait-il faire pour construire une société plus solidaire et plus tolérante ? »

Une intervenante.- L'éducation.

M. Hugues.- Service civique obligatoire. Pour tout le monde.

M. COUSI.- Il y a des pays où cela existe depuis longtemps.

M. Alain.- Vous êtes enseignante, on a l'impression maintenant qu'à l'école on fait de l'enseignement pour dire aux enfants « Tu pousses le collègue qui est en face, il faut que tu arrives le premier », et l'on écrase tous les autres.

Mme GERMAIN.- Non. Je vous rassure tout de suite. Heureusement d'ailleurs ! Vous avez parlé de l'éducation, je suis d'accord avec vous -c'est une réflexion que j'ai eue quand on a travaillé avec Henri sur ces questions- c'est peut-être justement : comment peut-on aussi éduquer au niveau de notre territoire pour que notre société soit plus solidaire et plus tolérante ? Tout à l'heure Marie-Agnès a parlé de notre responsabilité.

Mme Michèle.- Je voudrais dire quelque chose à ce sujet, parce que l'on a parlé d'éducation, mais Saint-Cyr ce n'est pas une ville très jeune. J'y suis née, j'y ai fait toute ma carrière, et je ne trouve pas beaucoup de solidarité, et surtout pas beaucoup de tolérance. C'est donc une ville comme les autres. Je fais beaucoup de social, j'aide beaucoup, et je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui tendent la main. Donc il n'y a pas que l'éducation. Parce qu'on l'a tous eue ici et, comme on le disait, il faudrait voir ce que l'on peut faire pour son voisin au bout de la rue ou autre. Donc avant que ce soit les autres qui nous aident et qui nous donnent les moyens, je pense que l'on devrait un peu tous s'y mettre.

Une intervenante.- Si je peux me permettre, je voudrais rebondir sur ce qui a été dit. On est dans une société de compétition et cela démarre à l'école. Il a raison, à l'école c'est la course au tableau d'honneur ou aux

« A » et l'on écrase les autres. Après on monte, on commence à travailler, que faut-il faire pour arriver à décrocher un job ? Il faut écraser l'autre d'à côté. Puis une fois qu'on a le poste, que faut-il faire pour être repéré et monter en grade ? Il faut surtout garder le projet pour soi et ne pas filer le tuyau à l'autre. On est sans arrêt en compétition.

Mme Simone.- C'est la loi de la jungle.

L'intervenante.- C'est la jungle. Effectivement, cela va complètement à l'inverse d'une société solidaire et de partage. On ne partage plus rien. Quand on a quelque chose on se le garde bien précieusement et surtout on ne donne pas les bons tuyaux aux copains. Parce qu'on a peur de quoi ? On a peur que si on partage le bon tuyau qui nous profite à nous, on va en perdre quelque chose. C'est l'esprit maintenant d'une société. Et l'on vit là-dedans.

M. Sylvain.- Je suis d'accord avec ce point de vue mais c'est juste représentatif de la finance, du commerce, qui nous entourent. Comme l'argent a pris énormément d'ampleur, son pouvoir a pris énormément d'ampleur, je pense que cela influe sur beaucoup de choses.

A propos de l'enseignement, je ne sais pas si au niveau des enseignants le côté compétition est vraiment enseigné. Ce n'est pas ce que j'ai vu autour de moi. Mais je pense qu'il y a une perte de tout ce qui est enseignement et l'on confond enseignement et instruction. Maintenant on mise beaucoup sur l'instruction et plus sur l'enseignement, ce qui fait que l'on sort avec des outils dont on ne sait pas trop quoi faire et l'on ne comprend pas trop pourquoi ou dans quel but. Après, cela donne des citoyens qui, forcément, ne sont pas vraiment engagés.

Donc, pour répondre à la question deux, et en même temps trois, « Comment valoriser l'engagement citoyen et comment faire pour construire une société plus solidaire et plus tolérante ? », je pense qu'il faut considérer un peu plus les gens. Et quand on voit les gilets jaunes dans la rue, pourquoi cela prend-il cette ampleur ? Pourquoi y a-t-il des agressions ? Parce que justement les gens ne sont pas entendus. Alors que l'on sait tous que, oui, il y a des soucis, qu'ils représentent des problèmes que tout le monde rencontre. Tout le monde n'est pas motivé pour aller dans la rue, et pourtant, plus de gens partagent leurs idées que ceux qui sont dans la rue. Mais comme les gens ne sont pas entendus, ils ne sont pas considérés. Et quand on n'est pas considéré...

C'est ce que je voulais dire tout à l'heure par le fait de ne pas aller voter, parce que je sais que mon vote, même s'il est blanc, il ne sera pas considéré, donc cela ne sert à rien d'y aller.

Mme Marie-Agnès.- Je voulais réagir sur la compétitivité. Je ne connais que ce que je vis, effectivement, il peut sans doute y avoir des endroits où il y a une grande compétitivité, à mon sens elle est liée à beaucoup de peurs. Je pense que ce que vous décrivez, ce que j'entends, ce sont des gens inquiets et qui ont peur. Que ce soit les parents pour leurs enfants à l'école ou autre. Dans ma vie professionnelle, pour que cela fonctionne, j'ai l'impression que la seule chose que l'on cherche les uns et les autres c'est que chacun arrive à s'ancrer dans sa compétence. On a la chance d'être tous excessivement différents et dans une petite entreprise chacun est ce qu'il est et ces différences donnent un *patchwork* qui fonctionne.

Il y a sans doute des lieux de grande compétitivité mais il y a aussi des lieux plus faibles et plus étroits où pour que cela marche il faut que chacun soit lui-même dans ses compétences et dans ses qualités. C'est peut-être aussi ce que l'on souhaite que les enfants apprennent à l'école, à reconnaître leurs caractéristiques parce qu'il n'y en a pas deux qui sont les mêmes.

M. Christian.- Je reviens sur « Que faudrait-il pour construire une société plus solidaire et tolérante ? ». En ce qui me concerne, j'ai eu une chance extraordinaire dans ma jeunesse. La tolérance et la solidarité étaient uniquement pour les handicapés et les vieux. Il n'y avait plus besoin d'être solidaire pour les autres puisqu'en fait tout se passait très bien pour tout le monde. C'étaient les belles années 50 et 60. Puis avec les évolutions, parce qu'il fallait que l'on soit plus solidaire et plus tolérant, l'Etat a accordé... D'abord parce que nous sommes un pays riche, c'est bien, on a donc accordé différentes aides à différentes personnes, et des aides que l'on ne connaît même plus aujourd'hui.

Pour votre information, en toute simplicité, il y a quelques années -il y a déjà une quinzaine d'années- des gouvernants ont eu la bonne idée de dire « On ne sait plus trop où nous en sommes au niveau des différentes aides sociales, il serait intéressant que l'on puisse avoir un programme informatique qui reprenne l'ensemble des aides qui sont données aux différentes personnes et qui sont cumulées ». Une société spécialisée d'ingénieurs et informaticiens s'est donc penchée sur le dossier. Ils sont allés voir toutes les différentes collectivités (la Mairie, la Région) et des associations, etc. C'est uniquement l'Ile-de-France qui l'a fait. Et en fait, quand ils ont remonté le programme à nos dirigeants, ceux-ci ont dit « Stop, ce n'est pas possible, on ne peut même pas le présenter aux Français, ce ne serait plus tolérable, ils deviendraient de moins en moins tolérants ».

Et pourtant il faut de la solidarité, il faut de la tolérance. La question qu'il faut se poser, pour être plus tolérant et plus solidaire... Il faut que l'on soit plus clair, que l'on sache ce que tout le monde gagne, ce que tout le monde paye comme impôt, et ce que tout le monde touche comme aide sociale. Il n'y a pas de raison que cela ne se sache pas, cela ne se dise pas. A partir de là, je pense que cela peut être une solution pour devenir plus solidaire et plus tolérant. Parce que si j'ai un voisin qui est dans une situation difficile et qu'il n'a pas d'aide, je serais très heureux de pouvoir l'aider. Mais je ne sais pas ce qu'il a.

Mme GERMAIN.- Merci.

- **Immigration et intégration.**

Mme GERMAIN.- Le dernier volet de cette information concerne l'immigration et l'intégration en deux questions.

Première question : que pensez-vous de la situation de l'immigration en France aujourd'hui et de la politique migratoire de manière générale ?

Et deuxième question : quelles sont, selon vous, les modalités d'intégration les plus efficaces et les plus justes à mettre en place dans la société ?

M. Michel.- Je reprends la question sur le plan historique à partir de 1920. En 1920 on a fait appel à des vagues importantes de Polonais, d'Italiens et ainsi de suite, et quelques années après, vers 1936, on en a renvoyé dans leur pays par trains entiers. Je saute les étapes. Après les indépendances des pays du nord de l'Afrique on a également accueilli de très grandes quantités d'immigrés, avec des conditions économiques qui le permettaient. Ces gens ont eu du travail, leurs enfants et petits-enfants pas forcément. Actuellement on est certainement dans les plus faibles niveaux historiques d'immigration et il y a problème.

M. Jean-Antoine.- C'est une question qui, suivant comment on la présente et on l'écoute, peut donner lieu à des distorsions tellement importantes qu'au lieu de rassembler cela risque de diviser. Une simple question sur la situation de l'immigration : l'immigration, pourquoi pas, mais avec une régulation qui doit être faite, et quand la régulation est faite elle doit être appliquée d'une manière très précise. A partir de là on pourra donner le message aux personnes qui sont à l'extérieur et qui souhaitent venir chez nous, peut-être à juste titre : quel est le cadre de la possibilité d'émigrer chez nous et quels sont les devoirs des immigrés lorsqu'ils sont chez nous ? Je ne parle pas de la situation

de l'immigration en nombre parce que je ne le connais pas, mais ce qui peut être problématique c'est le message que l'on peut laisser passer au niveau des autres pays qui, en toute conscience, parce que finalement ils n'ont peut-être pas toute l'éducation, pensent qu'ils vont pouvoir avoir un Eldorado.

C'est cette question de message et de règles par rapport à ce message qui me paraît importante. S'il y a quelque chose à faire c'est d'avoir des règles qui sont un peu plus précises qu'aujourd'hui, avec peut-être des notions de compétences qui sont à avoir, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Je ne vous donnerai qu'un simple exemple. On parlait d'éducation, aujourd'hui, dans certaines écoles, il y a des enfants ou même des adolescents qui ne savent pas parler le français, qui parlent très mal le français. A partir de là, il y a un questionnement sur les droits et les devoirs des personnes qui sont chez nous si elles veulent faire leur place, à juste titre.

Mme Simone.- Toute la famille de mon mari est d'origine arménienne. Il fallait partir, ils n'avaient pas le choix, c'était un génocide, ils ne pouvaient pas choisir. Mon beau-père a eu sa maman décapitée sous ses yeux à 12 ans, il a marché dans le désert... Quand ces gens-là sont arrivés en France ils n'ont rien demandé, ils ont eu simplement la dignité de dire « On va travailler ». Mon mari a été apatride pendant quatre ans, il était l'aîné de cinq garçons, deux polytechniciens. Ce sont des gens qui n'allaient jamais à la plage, c'était le travail... Mon beau-père a fait deux métiers, de jour et de nuit, il ne dormait que deux ou trois heures. Il ne demandait rien et il était plus français qu'un Français. Quand il y a eu la guerre, ils se sont intégrés de façon merveilleuse. Mais mon mari était l'aîné, à l'école il était souvent le premier parce qu'il avait beaucoup de facilités en maths et en sciences. Petit, en primaire, il était battu jusqu'au sang, et on lui disait « Sale Arménien, retourne dans ton pays ! ». Il répondait « Je n'ai plus de pays. Je n'ai pas de pays ». Alors il faisait des fautes, il ne voulait plus être le premier. Là ce n'était pas la compétition, il faisait tout ce qu'il pouvait pour être le plus mauvais. Un jour son papa n'en pouvait plus, il est allé voir le Père supérieur de l'école de Provence, où les familles riches mettaient leurs enfants (les huiles, le savon de Marseille, etc.), et le Père supérieur a pris les cahiers, a regardé les cicatrices du petit et a dit « Vous lui donnez, il ira très loin ».

J'en pleure encore. Et je suis allée au tribunal... C'est la première fois que j'allais à un Tribunal d'instance. Pour les travaux de la maison dans la ville où j'habitais, j'ai dû renvoyer un plombier qui avait fait de graves

erreurs, et il avait tancé mon mari en lui disant « Sale Arménien, retourne dans ton pays ! ». Moi qui étais française, je l'ai viré dans le jardin, c'était un colosse, et je suis allée au Tribunal d'instance. Pour ça, la Justice est merveilleuse en France. J'ai dit « Je ne prends pas d'avocat, je ne veux pas dépenser un sou. Je ne tiendrai peut-être pas le coup à la barre ». La greffière m'a dit « Il n'y a pas besoin de beaucoup de laïus, c'est jugé d'avance, il va se ramasser avec un franc symbolique ». A l'époque c'étaient des francs. Mais il y a encore ce racisme. Cela revient avec les Juifs, cela revient avec beaucoup d'origines. Maintenant les Arméniens sont estimés mais beaucoup ont dû changer leur nom : Aznavour, Verneuil.

Mme Annette.- Je pense à l'immigration surtout économique, les Africains. Je crois qu'il faudrait surtout arriver à s'entendre avec les pays qui ont souvent été colonisés par la France, pour les aider. Actuellement ce sont d'autres pays qui vont les aider, c'est la Russie, la Chine, et je pense que là il y aurait quelque chose à faire pour les aider à rester dans leur pays.

M. Jacques.- Je me demande si l'on ne fait pas assez la distinction entre immigration et nationalité. Parce que la majorité qui immigreront veulent devenir français. Je fais un petit parallèle avec ma fille qui s'est mariée avec un Britannique, au bout de 5 ans elle a le droit de vivre à demeure en Grande-Bretagne, elle n'a pas pour autant sa nationalité correspondante. Pour l'avoir il faut au moins 5 ans et il faut passer des examens, en langue du pays. Cela veut dire que tous ceux qui ne font pas l'effort d'apprendre la langue du pays ne peuvent jamais en faire partie. Si l'on faisait la même chose en France peut-être que l'on réglerait en même temps l'immigration et les problèmes de laïcité.

Mme Hélène.- Pour rebondir sur ce que vous venez de dire, je suis d'accord avec vous dans la mesure où il y a beaucoup d'enfants chez nous, même des adultes, qui ne parlent pas le français, qui ne font pas beaucoup d'efforts pour apprendre le français. Les conséquences aussi à notre niveau c'est que beaucoup d'enfants français perdent leur français, ne savent plus écrire, même au niveau calcul il y a une baisse du niveau chez les enfants qui est un peu alarmante.

Mme Fanny.- Je repars sur ce qu'a dit cette dame. Moi, je suis aussi un pur produit de l'immigration, je suis née en France de parents apatrides et à l'époque il n'y avait aucune aide, il fallait donc travailler. Alors nous ne sommes plus à cette époque et l'on ne peut pas se permettre de laisser les gens sans rien. De toute façon, tous les gens qui veulent émigrer, en France ou ailleurs, ils ont quand même le droit de chercher une vie meilleure ou plus sûre. Mais ce

sont les règles qui sont à changer. A mon sens personnel, si l'on doit accueillir, on doit permettre d'intégrer, et j'ai une idée pour rendre les modalités d'intégration plus efficaces, ce serait un peu sur le modèle de l'apprentissage. En France, par exemple, un immigrant, régulier ou irrégulier, n'a pas le droit de travailler. Or toute personne, même ne parlant pas français, peut travailler et peut apporter quelque chose. Pourquoi ne pas utiliser l'apprentissage, c'est-à-dire une semaine d'apprentissage du français et du civique français, des coutumes de la France, et une autre période où elle pourrait travailler dans un milieu, quel qu'il soit. Il y a les écoles, les cantines, les accompagnements de personnes âgées, il y a plein de choses que l'on peut faire même si l'on ne parle pas le français, qui favorisent l'apprentissage du français et la connaissance de l'autre. Et ça, en France, non. On accepte, on accueille les immigrants, on leur donne de l'argent...

Je vais vous donner un exemple, j'ai fait un voyage en Chine, on a eu une petite guide de 20 ans qui, à un moment, nous a demandé « Est-il vrai que si l'on vient en France, on nous donne de l'argent, on nous donne un logement, et l'on n'est pas obligé de travailler ? ». Je vous assure que nous sommes restés bouche bée. C'est ce qui se dit en Chine, et ailleurs. C'est l'Eldorado. Donc ça, il faut le rectifier. Il faut leur donner le droit de travailler.

Mme Simone.- Mais il y a beaucoup d'associations bénévoles qui apprennent aux étrangers le français, même après le travail. Je l'ai fait.

Mme Fanny.- Mais cela doit être une obligation.

Mme Simone.- Bien sûr. Mais le bénévolat a comblé beaucoup de lacunes comme cela. Le bénévolat est énorme en France.

M. Christian.- En ce qui me concerne, je pense que globalement la France est un pays d'immigration. Il suffit de regarder les noms sur les fiches d'état-civil et l'on s'en rend bien compte. Il n'y a pas que des « Dupond » et des « Durand ». Historiquement, la France a toujours su accueillir ces émigrants. Aujourd'hui on se trouve dans une situation qui a bien évolué et bien changé. Je pense que l'Afrique dans sa globalité va avoir un milliard et demi d'habitants dans les années qui viennent. Malheureusement, il n'y a pas que des démocraties comme chez nous en Afrique, et les Africains n'ont pas dans leur pays le même niveau de vie que les Français. Il est vrai que, quelque part, l'Eldorado aujourd'hui c'est l'Europe. La France pour certains, d'autres pays d'Europe pour d'autres. Dans les années qui viennent, si l'on veut pouvoir continuer à recevoir, à savoir intégrer, il faudrait peut-être que l'on sache limiter cette immigration.

Je pense à un exemple qui me convient parfaitement bien, le Canada. C'est un pays où l'on peut sans problème aller...

Mme Simone.- Oh non, Monsieur. Pas sans problème. C'est contingenté selon les besoins du pays.

M. Christian.- Mais sous réserve qu'ils aient besoin de vous pour travailler. Si vous voulez rester en vacances pendant 3 mois vous pouvez le faire, en revanche, si vous voulez rester plus de 6 mois c'est très compliqué. Par exemple, s'ils n'ont pas besoin de maçons, ils en ont chez eux, ils ont des contingents.

Après, effectivement, je crois qu'il est normal que l'on soit solidaire, il faut le rester, mais il faut qu'on puisse le rester. Or aujourd'hui, je reviens sur la démocratie, on a quand même des extrêmes qui sont de plus en plus importants dans notre pays, il y a quelque chose qui ne va pas. En Europe on a certainement des choses à faire, et l'on voit ce qui se passe dans un peu tous les autres pays européens. Il est impératif que nos élus fassent d'abord respecter la loi, parce qu'aujourd'hui la loi existe mais elle n'est souvent pas respectée, pour des raisons que je ne connais pas. D'abord faire respecter la loi et ensuite travailler avec l'Europe pour effectivement avoir une immigration choisie, ou plus limitée.

M. Sylvain.- Je suis d'accord avec l'analyse et puis, comme pour tout, pour nuancer la réponse, je pense qu'il faut aussi voir des deux côtés. Il faut que l'immigration soit régulée un minimum, qu'elle soit règlementée, pour éviter de casser un système qui aujourd'hui offre quelque chose et qui peut continuer à offrir quelque chose dans la durée. Mais il faut aussi se demander pourquoi il y a cette immigration, à quel point nous en sommes responsables, qu'est-ce que nous avons fait, à quel point nous basons notre économie sur l'exportation d'armes, à quel point nous envoyons nos entreprises profiter de certains pays.

Mme Simone.- On est le deuxième ou troisième vendeur en armement.

M. Sylvain.- On est très bien placé. Je pense que tout peut se résoudre en prenant cette globalité en compte, et il sera beaucoup plus facile d'être d'accord, nous-mêmes en tant que citoyens, avec des réglementations peut-être un peu différentes et un peu plus fermées, s'il y en a besoin. C'est-à-dire qu'après il faut revoir aussi notre économie. A quel point il y a du gaspillage. On parlait de compétitivité tout à l'heure, à quel point on la fait en utilisant le ratio entre la création de valeurs et ce qu'elles coûtent. Mais après il y a deux façons d'augmenter cette compétitivité : soit en réduisant les coûts, comme on l'a fait jusque-là,

comme les entreprises ne savent que faire puisque c'est ainsi que l'économie fonctionne ; soit en augmentant la valeur.

A l'ère de la mondialisation, réduire les coûts, surtout pour nous, cela n'a aucun intérêt. Il y aura toujours moins cher ailleurs. Donc ce que l'on peut faire, puisque justement on n'a pas de pétrole mais on a des idées, c'est essayer d'augmenter cette valeur. Il y a plein de domaines sur lesquels on est en avance. On a un enseignement... On a des écoles qui sont à revoir au niveau pédagogique, il faut peut-être revoir certains programmes, mais on a quand même la chance d'avoir une instruction qui est suffisamment compétente, reconnue. Beaucoup de pays en tout cas aimeraient avoir la nôtre. Donc je pense qu'il y a possibilité, même si elle n'est pas parfaite, de faire en tout cas mieux que ce que l'on fait actuellement. En réglant un peu tous ces problèmes, je pense qu'après la régulation se fait d'elle-même.

Mme GERMAIN.- Cela fait plus de deux heures que vous débattiez en toute sérénité et l'on vous en remercie. Y a-t-il d'autres points sur la citoyenneté et la démocratie sur lesquels vous aimeriez vous exprimer ?

Mme Simone.- Moi, mais c'est hors sujet. J'avais une question mais j'étais à l'hôpital pour l'autre débat.

Mme GERMAIN.- Sachant que vous avez la possibilité de remplir le questionnaire papier et de le déposer en mairie.

Mme Simone.- Non, le cahier est fermé. On ne peut plus.

Mme GERMAIN.- Non, le questionnaire papier. Il existe un questionnaire papier. Il y en a dans la salle.

Mme Simone.- Mais le cahier de doléances est fermé. Je n'ai pas pu m'exprimer sur le cahier.

Mme GERMAIN.- On va vous donner le questionnaire papier, comme ça vous pourrez le faire.

Y a-t-il d'autres points sur la citoyenneté ou sommes-nous arrivés à faire le tour de ces deux thématiques ? Sachant, encore une fois, qu'avec Henri nous avons considérablement réduit le nombre de questions, nous en sommes conscients, mais je pense que c'était nécessaire pour que l'on puisse aborder tous les sujets. Merci à vous.

M. COUSI.- Notre Doyenne veut dire un petit mot.

Mme Simone.- Hors sujet. Ce n'est pas encore dans les mœurs politiques, mais je souhaiterais que pour l'élection du Président de la République, dont le vote est pour tout le monde, le Président ne fasse qu'un septennat, non reconductible. Sept ans. Qu'il ne soit pas en

représentation, en campagne électorale, durant sa gouvernance. Parce que le spectacle à la télé, on se demande quand ils ont le temps de dormir et même de travailler. Ils ont beaucoup de conseillers. Mais qu'il n'y ait pas de campagne électorale pendant la gouvernance. Et les interviews à 7h le matin jusqu'à minuit le soir, le spectacle de la télé, on est dans une société télévisuelle mais je trouve qu'un septennat non reconductible permettrait une gouvernance...

M. COUSI.- C'est noté. Il y a encore un petit mot, allez, pour la route.

M. Jean-Antoine.- C'est un petit mot pour remercier les deux animateurs.

M. COUSI.- Ah ! C'est gentil.

M. Jean-Antoine.- Oui, un petit clap pour les deux animateurs.

(Applaudissements.)

Mme GERMAIN.- Devoir de citoyen.

M. Jean-Antoine.- C'est un débat qui est très compliqué, pour faire en sorte qu'il y ait un échange normal. On vous en remercie.

Mme GERMAIN.- Merci beaucoup.

M. COUSI.- A mon tour de remercier tous les participants parce que ce débat s'est déroulé dans un grand calme, dans un grand respect. Je pense que chacun a pu essayer d'exprimer son point de vue.

Avant de nous quitter je vous fais un petit cadeau, une citation d'un grand monsieur, vous essaieriez de deviner qui c'était et après je vous le dirai. « Si le monde va mal ce n'est pas uniquement à cause de ceux qui se conduisent mal mais de ceux qui regardent sans rien faire ». Quelqu'un a la réponse ?

Une intervenante.- Cyril Hanouna, non ? L'animateur de C8.

M. COUSI.- Ah non ! (Rires.) Albert Einstein.

Mme GERMAIN.- Merci, Henri, pour cette conclusion.

M. COUSI.- C'était pour dire que l'engagement est quelque chose d'important.

Fin du débat à 20 heures 12.